

M. Rae: Faute de se montrer solennel, le ministre se fait lugubre, madame le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. Rae: J'aurais une question supplémentaire pour le ministre. Dans le même discours, avec une modestie digne de celle de son prédécesseur, le député de Saint-Jean-Ouest, il affirme ceci:

... soyez certains que si j'ai accepté d'être ministre des Finances, c'était pour créer des emplois, améliorer les conditions de vie et favoriser l'égalité.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Rae: Quels étaient ses plans pour le quatrième jour?

Des voix: Oh, oh!

M. Rae: Voilà qu'il rit maintenant. Je voudrais que le ministre nous explique son engagement qui paraît plutôt solennel dans le contexte de son discours, car depuis que le gouvernement est au pouvoir, il y a eu 1,000 licenciements par jour ouvrable, et selon les données officielles de la rémunération moyenne dans les industries, les travailleurs canadiens ne peuvent rattrapper le coût de la vie, subissant ainsi une baisse de leur niveau de vie. Enfin, en ce qui a trait à l'égalité, nulle part au Canada les salaires n'accusent autant de retard sur la hausse du coût de la vie que dans la région de l'Atlantique. Je voudrais savoir dans quelle mesure les réalisations du gouvernement se conforment aux normes relativement élevées et solennelles que le ministre s'était fixées.

M. MacEachen: Le député, je crois, a prouvé qu'il était dangereux de prononcer des discours et encore plus dangereux de les faire circuler de façon que le député puisse en citer des extraits. De toute façon, il n'y a aucune contradiction à mon avis entre les objectifs dont j'avais parlé et la situation actuelle. J'espère que le député se rendra compte éventuellement que le gouvernement s'efforce sérieusement d'atteindre les objectifs mentionnés dans le discours en question.

* * *

LES SOINS DE SANTÉ

LA PRIORITÉ DU PROGRAMME PUBLICITAIRE DU GOUVERNEMENT SUR LA RÉDUCTION DU TAUX DE MORTALITÉ INFANTILE

L'hon. Erik Nielsen (Yukon): Ma question s'adresse au ministre de la Justice en sa capacité de ministre d'État chargé du Développement social. Comme le ministre le sait, son gouvernement a souvent exprimé sa préoccupation pour les autochtones. D'ailleurs, il l'a fait lui aussi bien des fois. Il sait sans doute qu'en dépensant moins de quatre millions de dollars, le gouvernement fédéral pourrait établir un programme pour faire baisser le taux de la mortalité infantile. Un tel programme réduirait de presque la moitié le taux de la mortalité infantile chez les autochtones et ferait baisser leur taux de mortalité de 28 à 15 sur 1,000 et le taux national de 16 à 10 sur 1,000 naissances.

Questions orales

Je demanderais donc au ministre de la Justice, en sa capacité de ministre d'État chargé du Développement social, d'expliquer à la Chambre et à l'ensemble des Canadiens comment il peut permettre que le gouvernement accorde la priorité au programme de publicité libéral plutôt qu'à un programme qui réduirait le taux de mortalité infantile au Canada.

[Français]

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, puisque je suis responsable des données démographiques, qui forment la base, et des politiques sociales, et que mon collègue, le ministre du Développement social, est responsable des grandes orientations, puis-je demander au député s'il aurait l'obligeance de répéter sa question?

[Traduction]

M. Nielsen: Madame le Président, j'avais posé ma question au ministre de la Justice, qui avait été ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien sous un gouvernement antérieur et qui est maintenant chargé du développement social au Canada. Si cela ne l'intéresse pas de répondre à ma question, et c'est de lui que j'attendais une réponse, je renonce à la poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Des voix: Oh, oh!

● (1500)

M. Nielsen: Ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre de la Justice en sa qualité de ministre chargé tant des questions constitutionnelles que du développement social du Canada. Aurait-il l'obligeance d'expliquer pourquoi une campagne non essentielle de publicité sur la constitution a été entreprise au lieu d'un programme d'immunisation des enfants qui aurait renforcé l'esprit de coopération dans le pays? De toute évidence, le ministre trouve plus important de faire voir les oies du Canada à la télévision que de s'occuper de la santé de nos jeunes enfants.

Mme Bégin: Madame le Président, je voudrais répondre aux deux parties de la question qui concernent clairement le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je ne sais pas pourquoi le député a voulu interroger un ministre qui n'a pas cette information.

M. Epp: C'est sa responsabilité.

Mme Bégin: Je voudrais lui dire...

Une voix: Il ne tient pas à avoir la réponse.

Mme le Président: A l'ordre. Je crois que même si nous sommes à la fin de la période des questions, le silence est de rigueur, et je saurais gré aux députés de l'observer.

Mme Bégin: Je vous remercie, madame le Président. Le député essaie d'établir un lien entre de prétendues réductions des crédits affectés à des programmes très importants et d'autres dépenses du gouvernement. Il induit la Chambre en erreur.